Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
CAPORAL ANDRE PEUGEOT **PREMIER SOLDAT FRANÇAIS** **TOMBE FACE A L'ENNEMI** **1914**	**Généalogies, biographies et monographies**
Auteur :	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **L'ILLUSTRATION** **JOURNAL UNIVERSEL** **HEBDOMADAIRE** **R. BASCHET DIRECTEUR GERANT** **M. NORMAND REDACTEUR EN CHEF** **13 RUE SAINT-GEORGES PARIS** **N° 3810 DU 11 MARS 1916**	Transcripteur : **MFR** Date : **2011**

Ancestramil

LE CAPORAL ANDRE PEUGEOT
PREMIER SOLDAT FRANÇAIS TOMBE FACE A L'ENNEMI
EN 1914

Le samedi 1er août de l'année 1914, à 4 heures, fut décrétée la mobilisation générale. Afin de prévenir tout conflit qui aurait pu servir de prétexte à l'Allemagne pour déclarer la guerre, ordre avait été donné à nos troupes de se retirer à 10 kilomètres de la frontière.

Le dimanche 2 août, le caporal **André PEUGEOT,** avec quatre hommes, se trouvait à Joncherez, petit village à 2 kilomètres de Delle. Vers 10 heures du matin, il entendit une jeune fille crier : "*Les Prussiens ! Voilà les Prussiens* !" Et, il aperçut un officier allemand suivi de quelques cavaliers qui chevauchaient entre deux champs de blé. Le caporal **PEUGEOT** s'avança pour l'arrêter, la guerre n'étant pas déclarée. Mais le lieutenant **MAYER**, du 5e Chasseurs à cheval en garnison à Mulhouse, saisissant son revolver, par trois fois tira. Une balle atteignit **PEUGEOT** et le transperça. L'héroïque soldat, domptant sa douleur, épaula son fusil, et l'officier allemand, mortellement atteint, tomba de son cheval. Dans un effort suprême, **PEUGEOT** essaya de faire quelques pas, mais, sans cri, il s'affaissa.

PEUGEOT fut porté à l'ordre de son régiment "*pour avoir arrêté et dispersé la première patrouille allemande qui violait le territoire français"*.

André PEUGEOT était né à Etupes (Doubs) le 11 juin 1893. Il avait embrassé la noble carrière de sa mère qui était institutrice de ce village.

Le mardi 4 août, à 2 heures de l'après-midi M. le pasteur **POIVEZ** présidait dans le temple protestant d'Etupes le service funèbre du jeune soldat. "Ce même jour et à la même heure, a écrit M. **Frank PUAUX**, dans *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, **M. VIVIANI,** président du Conseil, montait à la tribune de la Chambre des députés et annonçait que l'ambassadeur d'Allemagne lui avait remis, la veille, la déclaration de guerre. N'étant pas encore informé, **M. VIVIANI** n'avait pu dire qu'au moment même où il parlait, se célébraient les funérailles du brave caporal **PEUGEOT**, victime de la plus criminelle des violations de la frontière française, acte qui, à lui seul, aurait autorisé la France à déclarer la guerre à l'Allemagne dès le dimanche 2 août 1914.

Ancestrami